

Le 20 mai 2011

## ELECTIONS AUX URPS EN BRETAGNE AOC/CSMF POURSUIT SA PROGRESSION

Jacques CATON  
Président de l'AOC/CSMF

Nous l'avions indiqué dans un précédent communiqué, le secteur AOC de la CSMF s'avère de plus en plus comme un partenaire incontournable des praticiens travaillant en plateaux techniques lourds. En effet, les élections en région PACA, en Aquitaine et en Bretagne montrent une nette progression d'AOC/CSMF, puisque en Bretagne, nous avons gagné un siège et triplé nos voix au dépend de la coalition du BLOC.

Nous avons bien indiqué que cette coalition du BLOC et de MG France nous semblait délétère et en totale contradiction avec la propagande de ces deux syndicats monocatégoriels. Les praticiens ont enfin compris de quelle côté ils devaient se tourner, la CSMF étant le seul syndicat ayant défendu notamment le secteur II, cette défense s'avérant encore plus importante depuis l'offensive de l'Assurance Maladie qui joue aux « pompiers pyromanes » lorsqu'elle constate que les praticiens de secteur II sont toujours en nombre très important et que les suppléments d'honoraires du secteur II augmentent. C'est bien parce que l'Assurance Maladie a fait le choix de ne pas augmenter ces honoraires que cette situation devient, de toute façon, totalement incontournable et qu'il est totalement illusoire de penser que l'activité chirurgicale, obstétricale ou anesthésique soit encore possible avec les honoraires de secteur I qui, en chirurgie n'ont progressé que de 17% en 30 ans, c'est-à-dire bien en dessous du niveau de l'inflation.

AOC/CSMF défendra, bien évidemment tous les praticiens quel que soit leur secteur d'exercice. Nous remercions les électeurs de PACA, d'Aquitaine et de Bretagne de la confiance qu'ils nous ont donné et de l'importance avec laquelle il considère la CSMF

Contact Presse  
Jacques CATON  
Président AOC/CSMF

06 07 39 76 15